

Habilitation électrique B2V, BR, H0V

Public :

Electriciens opérant dans des zones où existent des risques électriques

Modalités :

Durée : 3 jours

Lieu : Ecole des Métiers, PAVIE

Coût : 540 € les 3 jours

Objectifs :

- Permettre au stagiaire de connaître et de maîtriser les prescriptions de sécurité électrique selon la tâche qui lui a été confiée.
- Permettre au stagiaire d'intégrer la norme NF C 18-510
- Permettre à l'employeur de délivrer l'habilitation électrique à son salarié

Programme

1^{ère} journée

- Accueil et présentation du stage
 - o vérification des prérequis des stagiaires
- Réglementation et responsabilités
 - o évolutions de la réglementation électrique
 - o description des responsabilités
- Notions générales en électricité
 - o identification des constituants d'une installation électrique
 - o énumération des principales grandeurs électriques
 - o reconnaissance des fonctions principales et l'appareil se portant à ces fonctions
- Dangers de l'électricité
 - o listes des risques liés à l'électricité
 - o analyse des dangers du courant électrique
- Domaine de tension et zone d'environnement
 - o identification des zones à risques à proximité d'ouvrage électrique
 - o reconnaissance des domaines de tension
- Habilitation électrique
 - o description des différents niveaux d'habilitation et des limites qui leur sont liées
- Moyens de protection
 - o identification des moyens de protection collectifs et individuels,
 - o analyse des risques (configuration, EPC, EPI)

Programme

2^{ème} journée

- Consignation électrique BT
 - Identification des étapes de la consignation BT ainsi que les moyens de protection correspondants
 -
- Exemples d'opérations réalisables par un BS et BE manœuvre
 - Identification des limites du BS
 - Application des procédures de mise en sécurité avant intervention pour le BS
 - Reconnaissance des limites du BE manœuvre
- Appareils électriques amovibles
 - Identification des risques d'utilisation des appareils amovibles
- Conduite à tenir en cas d'incendie ou d'accident sur ou à proximité
 - Liste des procédures à suivre en cas d'accident ou d'incident d'origine électrique

3^{ème} journée

- Mise en situation
- Contrôle des connaissances
 - Contrôle individuel des connaissances théoriques
 - Travaux pratiques et évaluation pratique

A l'issue de la formation, un avis et un titre d'habilitation pré-rédigé seront adressés à l'employeur.

Renseignement et inscription auprès du service formation

Tél. 05 62 61 22 50

Service-formation@cma-gers.fr